

22.06.2011 - 11:11 Uhr

Media Service: Conférence de presse annuelle du Conseil suisse de la presse du 29 juin 2011

Interlaken (ots) -

Aux rédactions «Suisse» -----

Interlaken, le 22 juin 2011

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de la presse a le plaisir de vous convier à sa conférence de presse annuelle:

Mercredi, 29 juin 2011,

10 heures à Zurich (Hotel Walhalla, Limmatstrasse 5 une minute de la gare CFF, sortie Zollstrasse/Sihlquai)

et

14 heures à Lausanne (Buffet de la gare, Salon 3, 1er étage)

Programme:

1. Les points principaux de l'activité du Conseil suisse de la presse en 2010 Dominique von Burg, président du Conseil suisse de la presse
2. Est-ce qu'il faut respecter un délai de carence lors de la publication des sondages à l'approche d'élections ou de votations? Dominique von Burg, président du Conseil suisse de la presse
3. Rectification, droit de réponse, actualiser un article ou le rendre anonyme après coup dans les média on line et les archives digitalisées Martin Künzi, secrétaire du Conseil suisse de la presse

Si vous participez à la conférence de presse nous vous prions autant que possible de vous annoncer par e-mail (info@presserat.ch) d'ici à lundi 22 juin 2009 au plus tard.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Secrétariat du Conseil de la presse

Martin Künzi

Contact:

SCHWEIZER PRESSERAT
CONSEIL SUISSE DE LA PRESSE
CONSIGLIO SVIZZERO DELLA STAMPA
Sekretariat/Secrétariat:
Martin Künzi, Dr. iur., Fürsprecher
Bahnhofstrasse 5
Postfach/Case 201
3800 Interlaken
Telefon/Téléphone: 033 823 12 62
Fax: 033 823 11 18
E-Mail: info@presserat.ch
Website: <http://www.presserat.ch>